



**GOUVERNEMENT DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE
HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE**

*Cabinet
Bureau de la communication Interministérielle*

Papeete, le 24 mars 2015

INFORMATION MEDIAS

Comité des Finances Locales du 24 mars 2015 : « priorité à la relance des programmes d'investissements communaux »

Dans le cadre de la gestion du Fonds Intercommunal de Péréquation (FIP), s'est tenu ce jour le Comité des Finances Locales (CFL) qui s'est réuni sous la coprésidence du Haut-Commissaire de la République et du Président de la Polynésie française. Les participants ont dressé le bilan de l'exercice 2014 et voté le budget 2015 qui arrête notamment la liste des projets communaux et intercommunaux financés par le FIP.

L'Etat et le Pays contribuent au financement du FIP à hauteur respective de 2,03 et 14,65 milliards de francs.

Le FIP permet de subventionner le fonctionnement des communes mais aussi de nombreux projets d'investissement en complément des financements mobilisables, notamment sur le nouveau Contrat de projets, récemment signé. En 2015, le montant des contributions du FIP s'est significativement élevé en raison du rattrapage, par la Polynésie française, de ses contributions des années antérieures.

Ce sont 116 opérations représentant 2,591 milliards de francs qui ont été programmées lors de ce Comité des finances locales. Ces opérations s'ajoutent aux 172 engagées les années passées et toujours en cours de réalisation. Ces investissements concernent principalement des constructions scolaires, des équipements dans les domaines de la sécurité civile et de l'environnement.

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr
www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr

Le FIP participe ainsi à la relance de programmes d'investissements communaux, en soutenant les communes dans leurs missions de service public.

Parmi les projets financés :

- La reconstruction de l'école élémentaire d'Apatea à Papara et de l'école de Puohine sur la commune de Taputapuatea ainsi que des travaux de rénovation et de mise aux normes sur l'ensemble du territoire
- La construction de cantines scolaires à Takaroa et Tikehau (Rangiroa), ainsi que la construction d'une salle polyvalente à l'école maternelle de Manihi
- La rénovation de l'école de Hohoi et la construction d'une salle médiathèque à l'école de Haakuti (Ua Pou)
- La réalisation et l'aménagement d'une bibliothèque scolaire à Ahurei (Rapa)
- La construction d'une fourrière animale portée par le syndicat intercommunal de gestion de la fourrière animale
- Le financement de plusieurs projets visant à la mise en œuvre d'une politique d'adressage des habitations
- L'acquisition de divers matériels et véhicules de secours pour les pompiers, de sirènes d'alerte tsunami et le budget nécessaire à l'entretien des installations existantes
- La révision du schéma directeur d'adduction en eau potable de la commune de Punnaauia
- L'acquisition de camions pour le ramassage des ordures ménagères pour diverses communes de l'archipel de la Société

Pour préparer les investissements de demain, le CFL a également décidé de financer la réalisation d'études telles que celles relatives à :

- La mutualisation des centres de secours communaux de Papara, Teva I Uta, Tairapu Est et Tairapu Ouest
- L'établissement du schéma directeur d'assainissement des eaux usées pour les communes de Moorea, Punaauia et Mahina
- La gestion des déchets sur la commune de Rimatara

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr